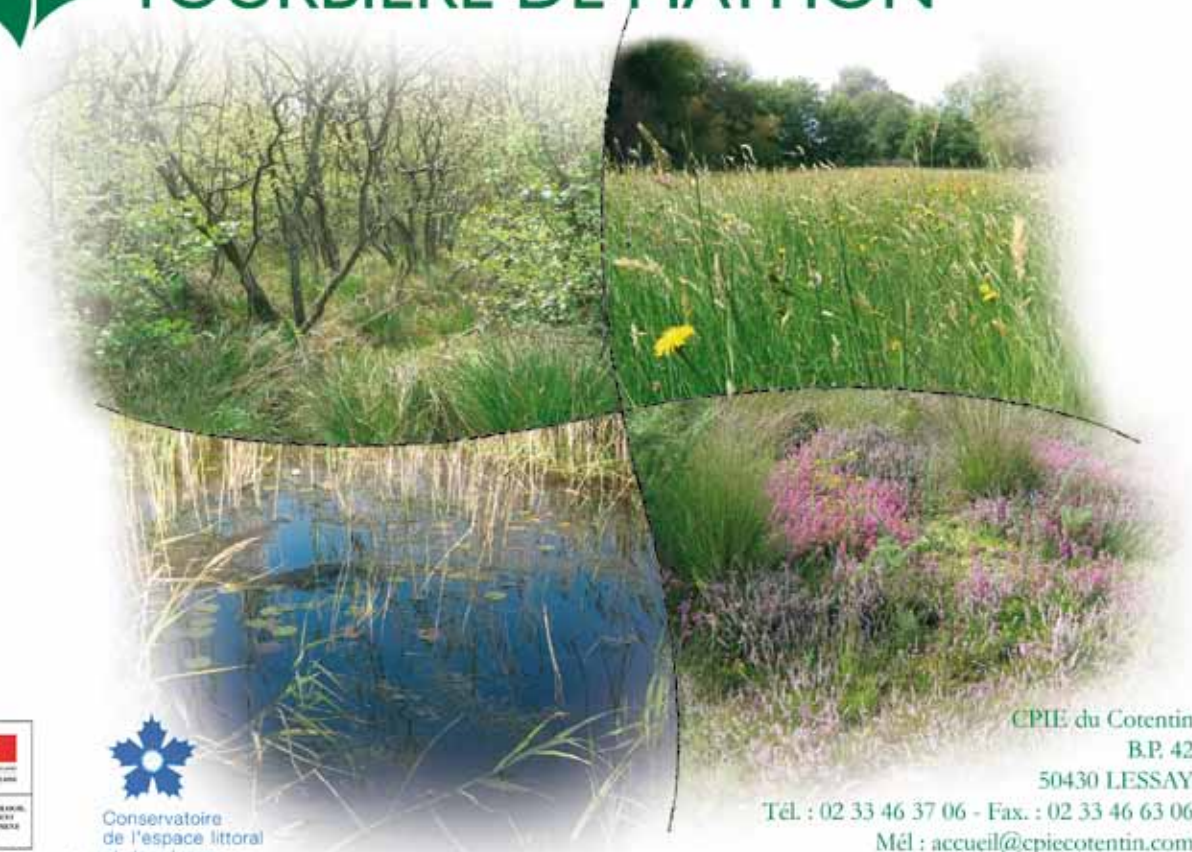




Réserve Naturelle Nationale TOURBIÈRE DE MATHON



Conservatoire
de l'espace littoral
et des rivages
lacustres

Direction Régionale de l'Environnement
BASSE-NORMANDIE

CPIE du Cotentin
B.P. 42
50430 LESSAY

Tél. : 02 33 46 37 06 - Fax. : 02 33 46 63 06

Mél : accueil@epiecotentin.com

Site internet : epiecotentin.com



COTENTIN

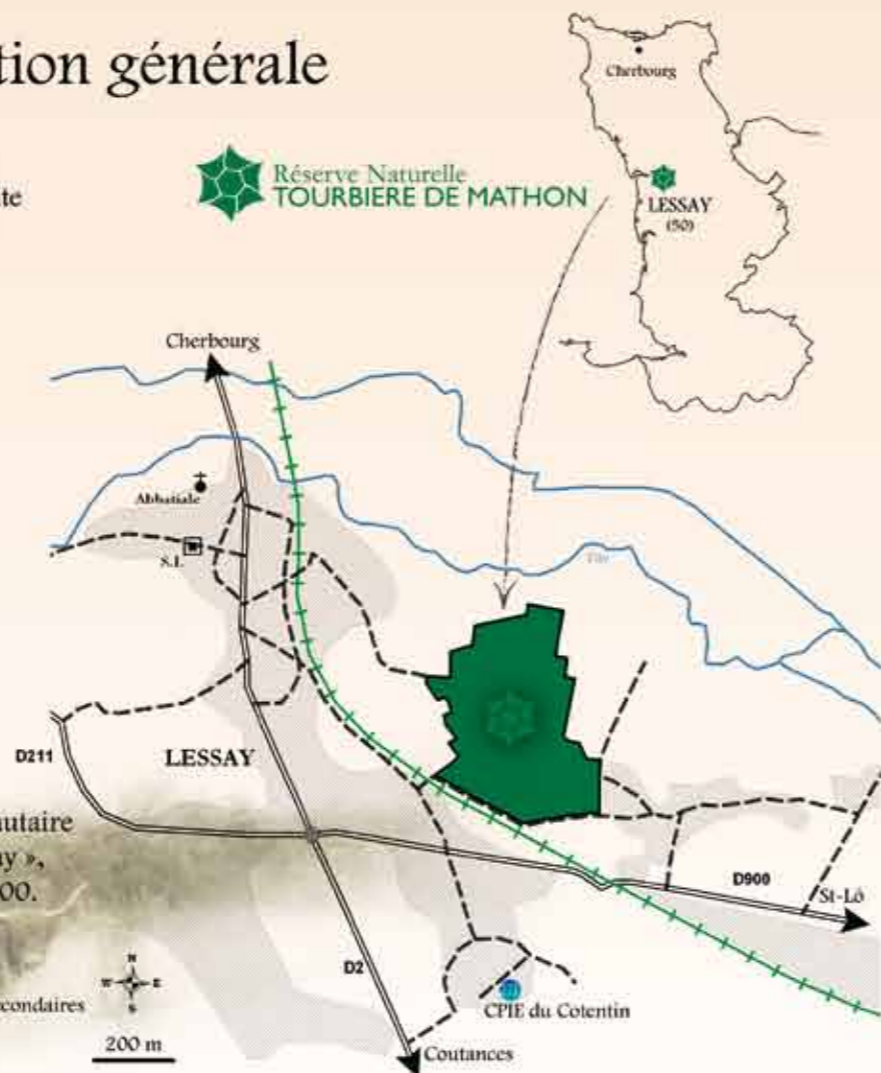
Localisation et présentation générale

Nichée au cœur d'un paysage de landes à bruyères et de bocage, la tourbière de Mathon est la plus petite mais aussi la plus ancienne des Réserves Naturelles Nationales de Basse-Normandie.

Bénéficiant d'un statut de protection depuis 1973, le site recouvre une petite dépression de 16 ha, au sein de laquelle se sont formées des masses tourbeuses d'origines et de compositions diverses. Il est ainsi possible d'y observer la juxtaposition rare et originale de zones de tourbières acides et d'autres nettement plus alcalines.

La réserve héberge une faune et surtout une flore riches et variées, dont de nombreuses espèces rares et protégées.

Considérée comme un petit joyau botanique, la RNN de la tourbière de Mathon constitue l'un des secteurs phares du Site d'Importance Communautaire « Havre de Saint-Germain-sur-Ay – Landes de Lessay », intégré depuis 1999 au réseau européen Natura 2000.



Grands traits d'histoire

Au cours des siècles passés, les paysages de la réserve ont été façonnés et entretenus par la main de l'homme : pâturage de quelques chèvres au piquet dans les landes, prélèvement ponctuel de tourbe brune dans la roselière, ramassage de litière de molinie, coupe de roseaux...

Toutes ces pratiques, aujourd'hui abandonnées, ont permis de conserver jusqu'à nous ces milieux ouverts et ont contribué à la mise en place de cette mosaïque d'habitats naturels si particulière.

Deux grands botanistes normands du XIX^{ème} siècle, De Brébisson et Corbière, mentionnent déjà dans leurs écrits la tourbière de Mathon comme un site d'une exceptionnelle richesse floristique.

Dans les années 1960, devant la menace d'un drainage et d'un terrassement de la zone humide, la mobilisation d'un collectif de naturalistes et de scientifiques aboutit, après bien des années, au classement du site en Réserve Naturelle Nationale. Ainsi, en 1973, l'Etat rachète l'ensemble des terrains puis les rétrocède en 1996 au Conservatoire du Littoral, actuel propriétaire de la réserve. La gestion du site est confiée à l'association Vivre en Cotentin depuis 1988 (labellisée en 1993 C.P.I.E. du Cotentin).



Qu'est-ce qu'une tourbière ?

Une tourbière est une zone humide caractérisée par la présence d'un sol tourbeux. Ce dernier est en permanence saturé en eau stagnante, privant les micro-organismes décomposeurs du sol (bactéries et champignons) de l'oxygène nécessaire à leur métabolisme. Ainsi, dans ces conditions asphyxiantes, le recyclage et la décomposition de la matière organique (débris de végétaux et d'animaux) sont lents et partiels, formant peu à peu un dépôt : la tourbe. Ce phénomène de production de tourbe est appelé «la turbification». L'eau est un élément essentiel de la formation et de la pérennité des tourbières. Il est ainsi indispensable que le bilan hydrique (entrée d'eau par ruissellement, par la nappe phréatique, par la pluie.../sortie d'eau par évaporation, par ruissellement...) reste positif.

On trouve dans la réserve, deux types de tourbières :

- une **tourbière acide** (bombée), formée dans les dépressions où l'eau de pluie est retenue par un sol pauvre et imperméable. La tourbe y est blonde, légère, poreuse, plutôt acide, constituée essentiellement par les sphaignes. Elle évolue progressivement en fonction des conditions physiques du milieu vers la lande humide et peut se voir coloniser par les ajoncs et quelques arbustes tels que la bourdaine ou le saule roux-cendré.
- une **tourbière alcaline** basse (tourbière eutrophe), ou bas-marais, issue du ruissellement latéral, qui évolue vers la roselière puis vers un boisement d'aulnes et de saules. On y trouve de la tourbe brune, plutôt alcaline, dense et riche, provenant de végétaux variés, herbacés ou ligneux, en débris de taille variable.

Reliques de l'ère glaciaire, formées il y a plusieurs dizaines de milliers d'années, les tourbières constituent de véritables musées du vivant. Pourtant elles sont aujourd'hui menacées : drainage, plantation, exploitation industrielle, mise en culture... autant de facteurs entraînant leur raréfaction.

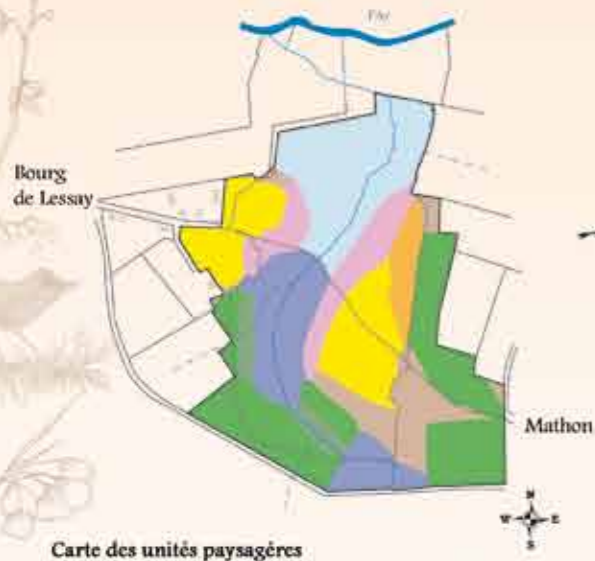
Sphaignes

Tourbe blonde

Tourbe brune

Diversité des milieux naturels

L'intérêt écologique du site réside principalement dans la diversité des milieux naturels rencontrés : landes sèches, landes humides, tourbières acides, bas-marais alcalin, boisement tourbeux de saules, vieille chênaie, prairies humides, etc.



Au fil des saisons, les paysages se modifient, adoptant des tonalités variées en fonction des floraisons : camaïeu de roses pour les landes à bruyères, jaune éclatant des narthécies dans la tourbière acide, multiples tons de vert dans la roselière...

Les milieux boisés ne sont pas en reste. Dans la saulaie humide, royaume des mousses et des fougères, plane une ambiance feutrée, furtivement animée par le passage d'un lièvre ou d'un râle d'eau discret. Dans la chênaie acidiphile, où flotte une agréable odeur de champignons, un bruissement continu révèle l'incessante activité des fourmis dont on peut apercevoir les imposantes constructions.



• **Les cladonies** (*Cladonia* sp.)
Petits coussins gris bleutés émergeant des touffes de bruyères, les cladonies sont des lichens. Mi-algues mi-champignons, elles grandissent très lentement et sont très sensibles au piétinement.



• **La bruyère cendrée** (*Erica cinerea*)
Typique des landes plutôt sèches, la bruyère cendrée se rencontre en haut de pente. Elle revêt en juillet-août des teintes rose patme caractéristiques.



• **La bruyère à quatre angles** (*Erica tetralix*)
Espèce typique des landes humides, la bruyère à quatre angles se reconnaît facilement à ses feuilles disposées par quatre autour de la tige, formant une petite croix caractéristique. Elle domine peu à peu la végétation dès lors que l'humidité du sol augmente (bas de la pente).

Des landes sèches aux landes tourbeuses

Parées de couleurs douces et changeantes au gré des saisons, les landes à bruyères s'étendent de part et d'autre de la dépression tourbeuse centrale. En haut de pente, le sol est sableux, gris-cendré, pauvre et acide ; il s'agit de la terre de bruyères (ou podzol). C'est le domaine de la lande sèche. La molinie ou herbe blanche, la callune et la bruyère cendrée y dominent. D'imposants fourrés d'ajonc d'Europe s'y développent parfois.

En descendant le long du sentier, vous rencontrerez la bruyère à quatre angles, indicatrice d'un taux d'humidité plus important. Elle caractérise la lande humide. Enfin, en bas de pente, le sol est couvert d'une mince couche de tourbe blonde, issue de la décomposition lente et incomplète des végétaux. Vous êtes à présent dans la lande tourbeuse, riche de nombreuses espèces rares et typiques.



• **La callune** (*Calluna vulgaris*)
Compagne de la bruyère cendrée, la callune présente de minuscules feuilles semblables à des écailles et de petites fleurs rose pâle. Elle devient progressivement dominante dans les landes vieillissantes.

La tourbière acide

S'étendant sur quelques mètres de large, la tourbière acide est peu représentée sur la réserve. Elle en constitue toutefois l'un des points essentiels : s'y concentrent en effet de nombreuses espèces rares et protégées, évoluant sur un tapis de sphaignes dense et coloré. C'est le royaume de la linaigrette, connue pour ses fruits cotonneux, et des plantes carnivores. Gare aux insectes imprudents !
La tourbe blonde, issue de la lente décomposition des sphaignes, caractérise le sol de cet habitat.



• **La narthécie des marais** (*Narthecium ossifragum*)
Magnifique plante de la famille des Lys, elle colore les tourbières en été de ses fleurs d'un jaune éclatant et en automne de ses fruits orange.

• **Le piment royal** (*Myrica gale*)
Les feuilles du piment royal dégagent une agréable odeur poivrée lorsqu'elles sont froissées. Jadis, elles étaient cueillies et séchées ; déposées en petits fagots dans les armoires, elles permettaient d'éloigner les mites. En Belgique, cet arbrisseau entre dans la composition de certaines bières.



• **La grassette du Portugal** (*Pinguicula lusitanica*)
Petite plante carnivore, la grassette du Portugal affectionne la tourbe nue. Ses feuilles vert glauque fonctionnent comme du papier tue-mouche ; les bords repliés indiquent qu'un insecte y est pris au piège.



• **Le rossolis à feuilles rondes** (*Drosera rotundifolia*)
Les rossolis (*Drosera* sp.) ont su s'adapter à la pauvreté du milieu tourbeux en devenant carnivores. Leurs feuilles sont parsemées de gouttelettes de glu ressemblant à des gouttes de rosée. Les insectes se posant pour s'y désaltérer sont englués puis lentement digérés par la plante.



• **Les sphaignes** (*Sphagnum* sp.)
Classées parmi les mousses, les sphaignes sont les principales édifcatrices de tourbe blonde. Elles grandissent continuellement ; leur base meurt et se dégrade très lentement, en raison des conditions d'engorgement en eau et d'asphyxie du substrat qui limite l'action des organismes décomposeurs du sol (champignons et bactéries). Leur morphologie leur permet par ailleurs d'accumuler de très grandes quantités d'eau (jusqu'à 30 fois leur poids sec).



Le bas-marais alcalin

Couvrant le fond de la dépression centrale sur environ 3 ha, la tourbière basse alcaline, ou bas-marais, repose sur une épaisseur variable de tourbe brune, constituée de la dégradation imparfaite de végétaux herbacés et ligneux. Si la végétation est dominée par le roseau phragmite, la diversité y est très importante. Les grandes herbes et hautes plantes à fleurs y sont reines : grande douve, lysimaque, lychnis fleur-de-coucou, marisque, joncs, laïches...



• **La grande douve** (*Ranunculus lingua*)
Grande renoncule des marais tourbeux, protégée en France, la grande douve peut atteindre plus d'un mètre de hauteur ; ses larges fleurs jaune vif colorent la roselière en été.



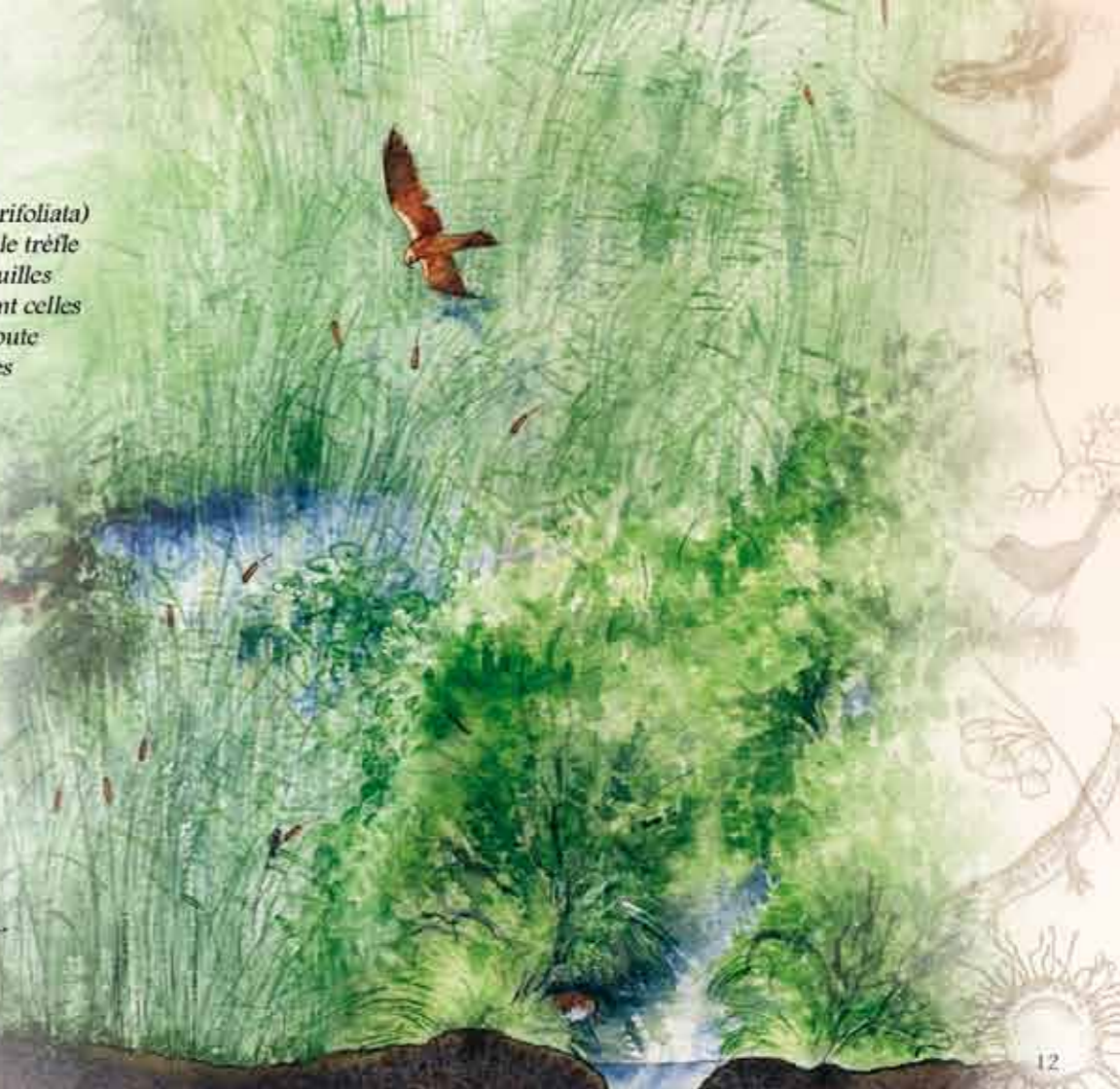
• **Le comaret** (*Comarum palustre*)
De la famille des potentilles (Rosacées), le comaret est couramment appelé fraisier des marais, ses fruits ressemblant fort à de petites fraises sauvages.



• **Le marisque** (*Cladium mariscus*)
Le marisque forme des peuplements denses, difficilement pénétrables, appelé cladiaies. Ses longues feuilles sont bordées de nombreuses petites dents, les rendant très coupantes.



• **Le trèfle d'eau** (*Menyanthes trifoliata*)
Poussant les «pieds» dans l'eau, le trèfle d'eau est un faux-ami : si ses feuilles épaisses à trois folioles rappellent celles des trèfles, il appartient à une toute autre famille. Ses fleurs blanches sont délicatement pourvues de longs cils.



Faune

Connue avant tout pour sa flore, la Réserve Naturelle de la tourbière de Mathon héberge par ailleurs une faune riche et variée, à l'image de la diversité des habitats naturels qui se côtoient ici.

La zone humide (tourbière acide, bas-marais alcalin et saulaie tourbeuse) accueille de nombreuses espèces à forte typicité, bien souvent strictement inféodées aux milieux tourbeux pauvres. Mais cette spécificité fait leur faiblesse, la raréfaction de leurs habitats entraînant leur propre disparition. Les inventaires menés jusqu'alors ont notamment mis en lumière l'incroyable diversité en insectes et araignées de ces écosystèmes.

• L'argiope de bruennichi ou argiope fasciée (Argiope bruennichi)

Si le mâle passe inaperçu (4 mm de long et de couleur brune), la femelle de cette espèce d'araignée, avec son gros abdomen strié de jaune et de noir, se détecte aisément entre les herbes et les bruyères de la lande. Sa toile circulaire est typiquement dotée d'un « stabilimentum », zig-zag de toile plus serrée servant à renforcer l'ensemble.



• L'argus bleu (Polyommatus icarius)
Ce petit papillon bleu (la femelle aux ailes brunes est bien plus discrète) est fréquemment observé dans les landes, posé sur une fleur de bruyère. Sa chenille affiche une nette préférence pour le lotier corniculé.



Engoulevent d'Europe (Caprimulgus europaeus)

Le bas-marais, caractérisé par sa végétation hétérogène et luxuriante, offre le gîte et le couvert à de nombreux oiseaux : râle d'eau, busard des roseaux, bécassine des marais, phragmite des joncs, rousserolle effarvate, etc.

Au sein des landes à bruyères, les criquets et sauterelles narguent les araignées tandis que les lycènes aux ailes bleutées volètent de fleurs en fleurs. Des fourrés d'ajonc d'Europe parvient le cri d'alarme de la fauvette pitchou, petit passereau au plumage sombre et aux yeux rouges. Perché sur le tronc tordu d'un pin, l'engoulevent d'Europe entonne, le soir tombant, son chant si caractéristique.

• L'engoulevent d'Europe (Caprimulgus europaeus)
Oiseau migrateur de la taille d'un coucou, l'engoulevent d'Europe niche au sol dans les landes ouvertes à bruyères. On peut le rencontrer tout l'été dans la réserve, souvent posté sur une branche de pin ou posé entre les herbes.



• Le criquet des clairières (Chrysochraon dispar)
Fréquent dans les landes humides et tourbières, le criquet des clairières chante tout l'été. Le mâle, beaucoup plus petit que la femelle, se reconnaît à sa couleur vert éclatant, avec des reflets métalliques.



• Le busard des roseaux (Circus aeruginosus)
Fine silhouette au plumage brun sombre, le busard des roseaux plane au dessus du bas-marais. Soudain, il plonge dans les hautes herbes pour attraper sa proie : œufs, petits oiseaux, grenouilles ou couleuvres composent ses repas.



• Le râle d'eau (Rallus aquaticus)
Très difficile à apercevoir, le râle d'eau trahit sa présence dès qu'il lance son cri d'alerte, souvent comparé à celui d'un cochon qu'on égorge ! Il construit son nid parmi les hautes herbes, caché dans les roseaux.

Gestion de la réserve naturelle nationale

Afin de préserver la richesse faunistique et floristique, des actions sont entreprises dans la réserve depuis les années 1980. En 1995, le premier plan de gestion de la réserve voit le jour. Outre un état des lieux détaillé des connaissances engrangées sur le site, ce document fixe les objectifs de gestion à moyen et long terme choisis pour la réserve, le principal étant la préservation de la diversité et de l'intégrité des habitats naturels et plus particulièrement de la zone humide.

A la suite des aspects de conservation et de préservation du patrimoine naturel, des objectifs d'accueil du public, de communication et de recherche scientifique, sont également déclinés.

Afin de répondre à ces objectifs de gestion, de nombreuses opérations sont planifiées chaque année. Elles visent principalement à limiter la fermeture des milieux (boisement, embroussaillage) et à conserver des conditions favorables au maintien des espèces les plus typiques et les plus vulnérables.

Conserver une alimentation en eau suffisante de la zone humide est l'une des problématiques majeures de la gestion actuelle de la réserve. Dans ce contexte, un seuil a été posé au niveau de l'exutoire de la zone tourbeuse. En outre, un bassin de décantation a été créé en amont de la tourbière, afin de piéger les éléments polluants et éviter leur stockage dans la tourbe.

Chantier de bénévoles



Dessouchage au palan



Roselière fauchée



Étrépage manuel

Fauche de roselière

La faible portance du sol ne permettant pas l'usage de matériel agricole, la fauche est pratiquée manuellement dans le bas-marais. Les produits coupés sont systématiquement exportés hors du site pour éviter l'enrichissement du substrat tourbeux. Les saules et aulnes qui colonisent la zone humide sont coupés et dessouchés à l'aide d'un palan pour limiter leur extension.

L'étrépage consiste à racler la couche tourbeuse ou organique avec la végétation en place, sur une profondeur définie selon les objectifs recherchés. Cette opération vise à permettre aux graines des plantes pionnières des tourbières, enfouies en profondeur dans la tourbe, de s'exprimer (drosera, pingoule, etc.).

Bovins Highland



Un pâturage extensif avec un petit troupeau de bovins Highland est mené sur la réserve depuis 1995. Peu difficile dans son alimentation, la vache Highland est particulièrement adaptée aux milieux humides. Elle peut rester à l'extérieur toute l'année et demande peu de soins. L'action des animaux favorise l'hétérogénéité structurale de la végétation, c'est à dire la diversification des "micro-milieux", entraînant par là même une biodiversité faunistique et floristique accrue. Plusieurs secteurs ont été définis sur la réserve de façon à appliquer un pâturage tournant, pour l'adapter aux ressources alimentaires qu'offre chaque type de milieux et éviter le surpâturage de certaines zones.

Exportation



Bas-marais étrépage



Étrépage à la pelle mécanique

Le comité de gestion et les autres partenaires

La Réserve Naturelle Nationale de la tourbière de Mathon est dotée d'un comité de gestion, au sein duquel sont regroupés l'ensemble des partenaires associés à la gestion du site.

Ainsi chaque année se réunissent les représentants des organismes ou structures suivants :

- administrations et établissements publics de l'Etat :
Sous-Préfecture de Coutances, DIREN de Basse-Normandie, DDAF de la Manche, Agence de l'Eau Seine-Normandie et Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage ;
- collectivités locales et territoriales : commune de Lessay, communauté de communes du canton de Lessay, Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin ;
- propriétaire et gestionnaire : Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres & Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Cotentin ;
- ainsi que des personnalités scientifiques qualifiées et des représentants d'associations et autres organismes naturalistes (Conservatoire Botanique de Brest, Groupe Ornithologique Normand, Groupe d'Etude des Invertébrés Armoricens).

Y sont également associés les principaux partenaires financiers tels que le Conseil Général de la Manche et le Syndicat Mixte des Espaces Littoraux de la Manche, ainsi que le Service Territorial d'Entretien et de Valorisation de l'Espace, association réalisant la plupart des travaux mécanisés sur le site.

En fin d'année, un bilan d'activités et financier ainsi qu'un prévisionnel des opérations planifiées pour l'année suivante sont présentés au comité de gestion.



La politique communautaire dans le domaine de l'eau, à travers la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE), définit un objectif de reconquête écologique visant à atteindre d'ici 2015 un bon état quantitatif et qualitatif des écosystèmes aquatiques et des eaux souterraines.

Pour la mise en œuvre de la DCE, un état des lieux du bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands a été approuvé en juin 2005. Il a permis de définir six grands enjeux à l'échelle du bassin.

Parmi ces enjeux, celui relatif à la protection et à la restauration des zones humides est clairement identifié.

Il est en effet démontré aujourd'hui que ces milieux peuvent contribuer au bon état écologique des eaux par leurs fonctions multiples d'épuration des eaux, de rétention des crues, de soutien des étiages en période sèche (par exemple, pour une tourbière à sphaigne, de l'ordre de 500 l/m²/an) et de réservoirs de biodiversité.

Mais ces milieux, qui sont déjà à l'état de reliques, continuent d'être grignotés, dégradés et seules des protections fortes, comme le statut de Réserve Naturelle Nationale, ou des opérations d'acquisition foncière, comme dans le cadre des politiques départementales des Espaces Naturels Sensibles, permettent de garantir la pérennité de leur sauvegarde.

Ces mesures ne sauveront que les plus remarquables d'entre eux. La préservation de la majorité des zones humides, là où se situe l'enjeu, passe par la prise de conscience de chacun d'entre nous...

C'est la raison pour laquelle la Direction Régionale de l'Environnement de Basse-Normandie, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et le Conseil Général de la Manche s'associent aux collectivités locales pour soutenir toutes les initiatives menées en faveur de ces milieux situés entre terre et rivière.



Direction Régionale de l'Environnement
BASSE-NORMANDIE



La politique communautaire dans le domaine de l'eau, à travers la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE), définit un objectif de reconquête écologique visant à atteindre d'ici 2015 un bon état quantitatif et qualitatif des écosystèmes aquatiques et des eaux souterraines.

Pour la mise en œuvre de la DCE, un état des lieux du bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands a été approuvé en juin 2005. Il a permis de définir six grands enjeux à l'échelle du bassin.

Parmi ces enjeux, celui relatif à la protection et à la restauration des zones humides est clairement identifié.

Il est en effet démontré aujourd'hui que ces milieux peuvent contribuer au bon état écologique des eaux par leurs fonctions multiples d'épuration des eaux, de rétention des crues, de soutien des étiages en période sèche (par exemple, pour une tourbière à sphaigne, de l'ordre de 500 l/m²/an) et de réservoirs de biodiversité.

Mais ces milieux, qui sont déjà à l'état de reliques, continuent d'être grignotés, dégradés et seules des protections fortes, comme le statut de Réserve Naturelle Nationale, ou des opérations d'acquisition foncière, comme dans le cadre des politiques départementales des Espaces Naturels Sensibles, permettent de garantir la pérennité de leur sauvegarde.

Ces mesures ne sauveront que les plus remarquables d'entre eux. La préservation de la majorité des zones humides, là où se situe l'enjeu, passe par la prise de conscience de chacun d'entre nous...

C'est la raison pour laquelle la Direction Régionale de l'Environnement de Basse-Normandie, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et le Conseil Général de la Manche s'associent aux collectivités locales pour soutenir toutes les initiatives menées en faveur de ces milieux situés entre terre et rivière.



Direction Régionale de l'Environnement
BASSE-NORMANDIE

